

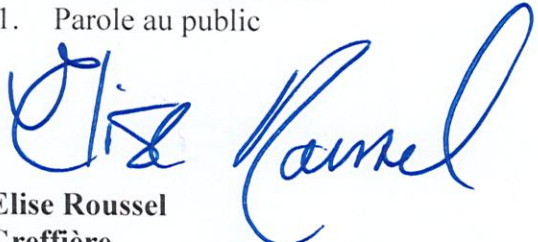


RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN

Le 6 juin 2022 à 19 h
Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Réunion ordinaire du 2 mai 2022
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondance
 - 6.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – mai 2022
 - 6.2 Autre
7. Rapport des comités
 - 7.1 Environnement, transport actif et jeunesse
 - 7.2 Développement économique et finances
 - 7.3 Infrastructure et tourisme
 - 7.4 Sécurité publique, culture et ressources humaines
 - 7.5 Sports et communautaire
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Demande d'appui financier – Jevis Réseau Jeunesse
 - 8.2 Demande d'appui financier – conférence « La flambée des prix des énergies »
 - 8.3 Demande d'appui financier – La Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne
 - 8.4 Demande de vente d'une partie du terrain excédentaire NID 20749347
 - 8.5 Demande de vente d'une partie du terrain excédentaire NID 20747127
 - 8.6 Demande d'incitatif au développement économique – Porte de Garage DU-RO / Toitures excellences
 - 8.7 Mise à jour politique – Frais de déplacement pour les employés et les élus municipaux
 - 8.8 Études des objections – 184, rue des Peupliers et l'ensemble du territoire
 - 8.9 Première lecture par son titre de l'arrêté 77-2022-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 8.10 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 77-2022-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 8.11 Première lecture par son titre de l'arrêté 78-2022-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 8.12 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 78-2022-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 8.13 Nomination de l'auditeur indépendant externe pour l'année 2022
 - 8.14 Demande de l'avis du Comité de révision de la planification – projet rue de l'Anse
 - 8.15 Publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la Loi sur l'urbanisme – Projet 188, boul. J.-D. Gauthier
 - 8.16 Modification de l'Arrêté adoptant le plan municipal de Shippagan – Projet 149, rue DeGrâce
9. Mot du maire
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public


Elise Roussel
Greffière